MINISTRY OF TRANSPORTATION

2002-2003
Business Plan

Message from the Minister

Hon. Norm Sterling

At the Ministry of Transportation, we believe that a safe, efficient and seamlessly-integrated transportation system is a key component to economic prosperity and growth. Ontario now has 8.1 million drivers and 9.3 million registered vehicles. Thousands of businesses rely on the province's roads and highways to move the more than $1.2 trillion worth of goods to domestic and international markets annually. This figure is expected to double over the next 30 years. At the same time, millions of people rely on Ontario's transit systems, including GO Transit, to get to their destination safely and on time.

It's a considerable challenge to keep people and goods moving safely and efficiently. Our government is up to this challenge. Over the past seven years, the Ontario government has invested record amounts in the province's transportation infrastructure. As well, the Ministry of Transportation has actively promoted safe driving. These actions are paying off for the people of Ontario. The latest statistics show that Ontario has the safest roads in Canada and the second safest in North America. While the ministry is proud of this accomplishment, we will continue to look for ways to make the province's roads even safer.

Our government will continue to promote Ontario's high quality of life by investing in the province's transportation infrastructure. Through SuperBuild, the government will invest $10 billion over 10 years for highways and $3.25 billion for transit. To deal with the province's expanding population, the government plans to renew Ontario's municipal and regional transit infrastructure. This includes taking back responsibility for GO Transit, the most important inter-regional transit system in Canada. With this plan, the ministry is helping the government meet its Smart Growth goals of sustaining a strong economy, building strong communities and promoting a clean and healthy environment.

But the Ministry of Transportation couldn't do any of this without the support of the people of this province. I'm pleased to present the MTO 2002/2003 Business Plan, which outlines the scope of our activities and directions in the coming months. It demonstrates the ministry's commitment to be responsible and responsive to the needs of the people of Ontario.

Norm. Sterling

The Honourable Norm Sterling
Minister of Transportation

Ministry Vision

The Ministry of Transportation (MTO) is committed to building a strong economy, strong communities and a clean and healthy environment with a safe, efficient and integrated transportation system. As Ontario's economy and population grow, transportation will play an even greater role so that our businesses continue to prosper and the province's quality of life can be maintained.

The ministry is pursuing its vision by:

- investing $3.25 billion over 10 years to renew, expand and integrate Ontario's municipal and inter-regional transit infrastructure, including GO Transit, and seeking matching municipal and federal contributions;
- accelerating transportation studies to identify the best corridors for future highways and transit using Smart Growth principles;
- responsibly managing the building, rehabilitation and maintenance of the $27 billion replacement value of the provincial highway network. This includes the development of engineering standards, policies and guidelines for the design, construction, operation and rehabilitation of Ontario's highways, including, as stated in the 2002 Budget Speech, investing $10 billion for highways over 10 years;
- implementing public education, legislation and enforcement initiatives;
- working with SuperBuild and public-private partners to develop initiatives that will meet Ontario's transportation needs;
- working with our partners in the Canadian government and the United States to promote secure border crossings and the free flow of people, goods and services;
- improving customer service to the public by providing convenient and reliable electronic service delivery systems and also by monitoring the private sector providers of ministry services; and
- incorporating user-friendly information and communications technologies for safer and more efficient travel.

Core Businesses

Building An Integrated Transportation System Through Transportation Policy And Planning

The Ministry of Transportation is building a safe, efficient and reliable transportation system to enhance Ontario's economic competitiveness and quality of life. To do this, the ministry plans and promotes policies through SuperBuild to support government initiatives such as Smart Growth and transit.

The ministry is working to create a balanced and seamlessly-integrated transportation system to tackle gridlock and meet the province's future needs.

As part of this planning, the ministry is exploring financing opportunities to build new infrastructure.

Continuing MTO's Road User Safety Success

Although Ontario has the safest roads in Canada and the second safest in North America, the ministry continues to face road safety challenges due to the growing number of drivers and vehicles on the road.

The ministry is improving road safety and mobility by promoting and regulating responsible driving behaviour, while at the same time promoting effective and customer-friendly services.

MTO's key safety responsibilities are:

- to set safety standards;
- to inspect, monitor and enforce compliance with those standards;
- to develop and evaluate policies, programs and regulations for road users, carriers and vehicles;
- to license drivers, register vehicles and register commercial carriers; and
- to work with a broad range of partners to educate road users about safe driving behaviours and road user safety policies, laws and programs.

Each year, the ministry's driver, vehicle and carrier functions, along with government-wide programs such as Drive Clean and Integrated Justice generate more than 20 million business transactions.

Consulting with clients and stakeholders is an ongoing priority for the ministry. This includes helping them deliver effective and efficient programs and services. The ministry also assists other ministries with core programs such as Drive Clean.

Managing Provincial Highways A Top Priority

The ministry oversees the maintenance and operation of 16,500 kilometres of highways; 2,500 bridges/structures; 29 remote airports and eight ferry services. Ontario's highway system has a replacement value of about $27 billion. MTO is also responsible for developing highway engineering, construction and maintenance policies, standards and infrastructure management systems. As part of maintaining safe roads all year round, MTO continues to use the latest technology, such as the Advanced Road Weather Information System that predicts and detects potential snow and ice hazards.

Honouring MTO's Statement of Environmental Values

Within the ministry's core businesses, MTO supports its Statement of Environmental Values commitments, along with other economic, social and scientific considerations.

OVERALL SUMMARY OF OPERATING AND CAPITAL

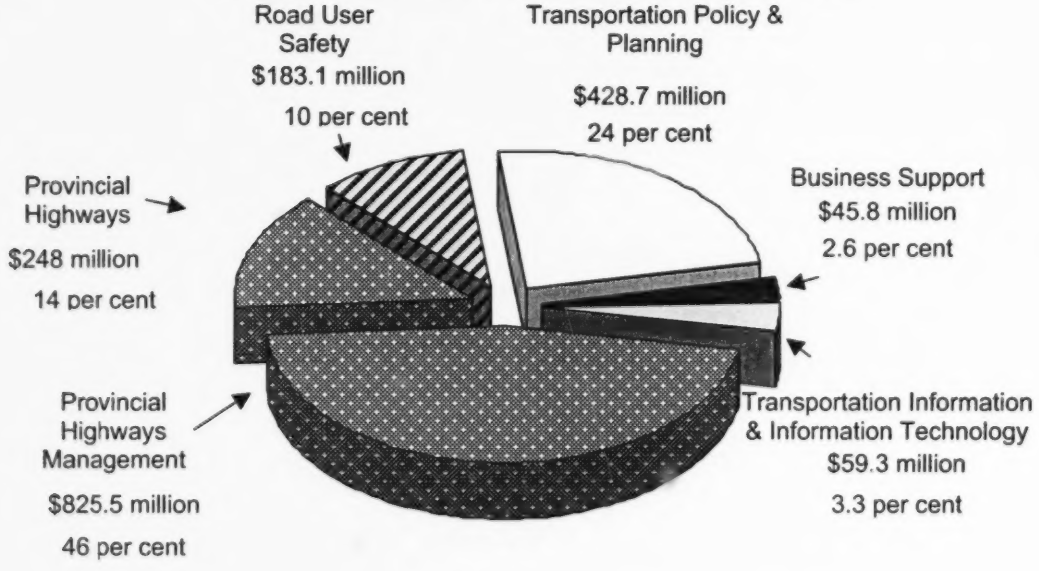

In 2001, the Ontario government took back responsibility for GO Transit, Canada's most important inter-regional transit system

Annual Report on Key Achievements for 2001-2002

Commitment To Improving Transit

Last September, the government announced a major plan to invest $3.25 billion over 10 years for transit. The transit plan comprises:

- taking back responsibility for GO Transit;
- transit fleet replacement; and
- working with key stakeholders on expansion of transit networks.

Unprecedented Investment In Ontario's Highway Network

Last year, the ministry continued to build a transportation system that meets the needs of the people of Ontario by announcing a 10- year, $10 billion investment for highways. To reduce congestion and improve safety, the government invested more than $1billion to expand and rehabilitate Ontario's highway network. The government has invested more than $6.5 billion in Ontario highways since 1995. Several key highway projects have been completed, including:

- the widening of sections of Highway 401 in southwest and eastern Ontario;
- the widening of portions of the QEW through Oakville;
- the widening of parts of Highways 11 and 69 in the north;
- the addition of lanes to Highway 401 through Toronto; and
- the extension of Highway 404 in York Region.

Planning For The Future

The ministry completed several major highway studies to address the future needs of the province. Completed projects include the Georgian Triangle Area Transportation Study, the Highway 427 and Niagara needs assessments and the Simcoe Area studies.

Ontario Has The Safest Roads In Canada And The Second Safest In North America

In 2002, the ministry released the Ontario Road Safety Annual Report 2000. It showed that for each of the last 5 years the province's fatality rate* has declined. Last year, as part of our efforts to become number one in North America in road safety, the ministry proclaimed the legislation for the implementation of the ignition interlock program. An ignition interlock device is an in-car alcohol breath screening device that prevents a vehicle from starting if it detects a blood alcohol concentration over a pre-set limit. **Based on number of fatalities per 10,000 licensed drivers.*

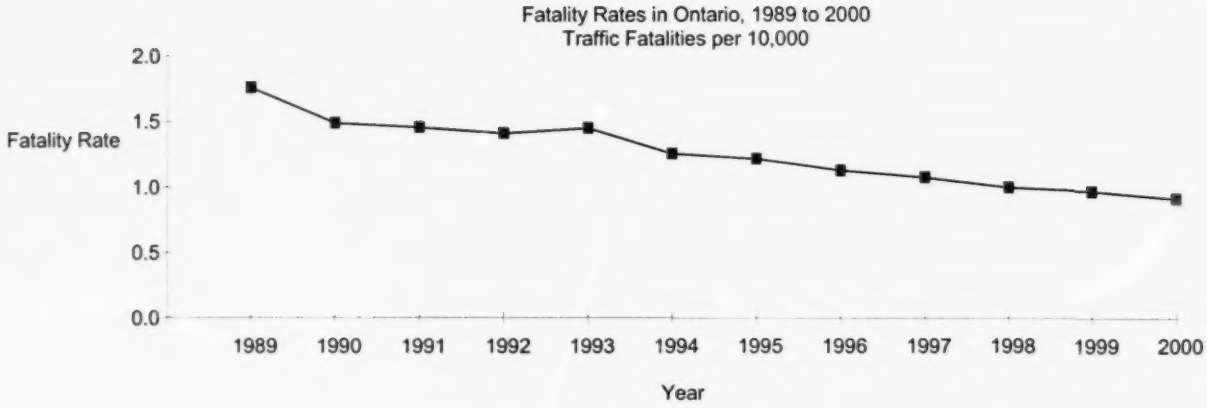
Fatality Rates in Ontario, 1989 to 2000
Traffic Fatalities per 10,000
Fatality Rate
2.0
1.5
1.0
0.5
0.0
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
Year

Key Commitments and Strategies for 2002-2003

To continue to strengthen the quality of life in Ontario, the Ministry of Transportation has four priorities for the coming year.

1. Support the government's Smart Growth principles.
2. Serve the government's customers better by making government more efficient.
3. Strengthen the province's economic prosperity.
4. Build on the province's road safety success.

Supporting The Government's Smart Growth Principles

In support of the government's Smart Growth principles, the ministry will continue to plan strategically and invest in infrastructure to develop a seamlessly-integrated transportation system that meets the province's future needs. Working with SuperBuild, the Ministry of Municipal Affairs and Housing and other public and private partners, MTO will:

- address gridlock, increasing growth and population pressures through a 10-year, $10 billion highway capital investment; and
- support the expansion and renewal of Ontario's municipal and inter-regional transit infrastructure, including GO Transit, through a 10-year, more than $9 billion transit investment. Under this initiative, the province will invest $3.25 billion and work closely with the federal and municipal governments to encourage them to become equal funding partners in this vision.

Serving The Government's Customers Better By Making Government More Efficient

As part of the government-wide Electronic Service Delivery initiative, MTO will invest in modern information systems and improve the ministry's business processes. The use of modern, enabling technologies will improve customer service by allowing the people of Ontario better access to the programs and services that they need. For instance, through the Road User Safety Systems Renewal project, MTO is updating its driver, vehicle and carrier information systems.

To make government more efficient, the ministry plans to develop innovative approaches to service delivery, while managing the ministry's transition from a service provider to a service manager.

The ministry will continue to study and implement innovative means to deliver cost-effective quality service, without jeopardizing the level of service or public safety. The goal is to maintain the customer satisfaction level at 86 per cent.

Strengthening The Province's Economic Prosperity

The ministry is committed to modernizing rules and regulations to create an efficient regulatory framework to support economic growth and investment in Ontario. More efficient economic regulations will make trade easier and Ontario more competitive.

Building On The Province's Road Safety Successes

Ontario's roads are the safest in Canada and the second safest in North America. This achievement, however, will not slow down the ministry's efforts to continue improving road safety in the province. Specifically, the ministry plans to:

- continue to work to reduce the fatality rate per 10,000 licensed drivers; and
- sustain the proportion of mechanically fit vehicles identified in three-day Roadcheck survey inspections to a five-year average compliance rate of 78 per cent.

Key Performance Measures

Ministry of Transportation - Performance Measurement Reporting
2002-2003 Business Plans

Core Business: Road User Safety – Safer Ontario road users and drivers

1. Number of fatalities per 10,000 licensed drivers

Fatality Rate: Number of Fatalities per 10,000 Licensed Drivers

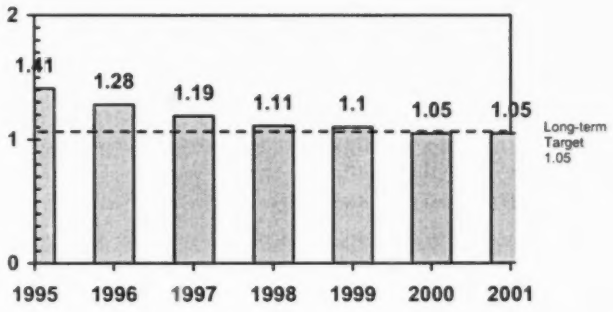

Ministry Contribution

Reducing fatalities on Ontario highways is a shared responsibility for which Ontario does not have complete control. However, in 2000-2001, the ministry worked with the police community, road safety partners and community groups to contribute to reducing fatalities per 10,000 licensed drivers in the following areas:

- public education to address aggressive driving and unsafe driving behaviour;
- safety inspections and audits that contributed to safer commercial vehicles and carriers;
- delivery of efficient testing/licensing and registration systems.

The ministry uses this measure to benchmark with other jurisdictions in North America and around the world.

What does the graph show?

- The graph shows a consistent positive downward trend of fatality rates in motor vehicle collisions.
- This longer-term trend is partly attributable to reductions in drinking and driving, improved novice driver safety associated with the Graduated Licensing System and improved seat belt use. Although the fatality rate is expected to continue to decline, external factors such as weather, vehicle design, economy, enforcement, etc., may influence the outcome.

Source of Data: Road Safety Annual Report

2002-2003 Commitments

- Continue to work to reduce the fatality rate of 1.05 per 10,000 licensed drivers.

Long-term Target

- Continue to work to reduce the fatality rate of 1.05 per 10,000 licensed drivers.

Core Business: Road User Safety – Safe commercial vehicles and carriers

2. Per cent of commercial vehicles identified as mechanically fit in an annual randomly conducted three-day survey

Mechanical Fitness Rate

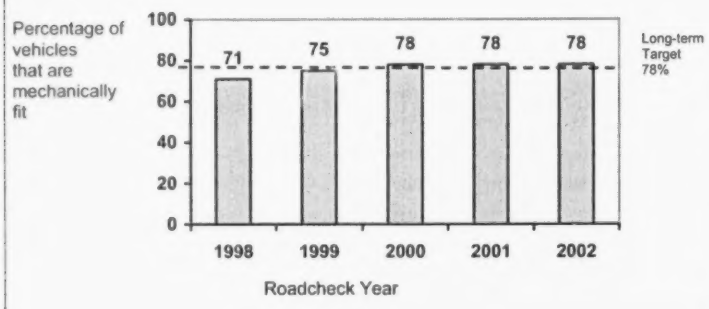

Ministry Contribution

Increasing commercial vehicle safety is a shared responsibility with police services and the transportation industry. In 2000-2001, the ministry contributed to increasing the safety of commercial motor vehicles through:

- continued monitoring of commercial vehicle safety;
- commercial vehicle safety research;
- implementation of commercial vehicle safety initiatives; and
- continued partnerships with stakeholders.

Roadcheck 2001 resulted in a 78 per cent compliance rate in Ontario compared to an average rate of 79 per cent nationally.

What does the graph show?

- This measure provides a snapshot of the mechanical safety of commercial motor vehicles on Ontario highways.
- During a Roadcheck truck safety blitz in June 2001, Ontario maintained a record high proportion of mechanically fit vehicles of 78 per cent, an increase from 75 per cent in 1999 and 71 per cent in 1998.
- Although the compliance rate of commercial motor vehicles during the annual randomly conducted three-day survey has increased in the last several years, external factors such as vehicle design, road conditions, etc., may affect outcomes in the future.

Source of Data: MTO Roadcheck Statistics

2002-2003 Commitments

- To sustain the proportion of mechanically fit vehicles identified in a three-day Roadcheck survey inspection at a five-year average compliance rate of 78 per cent.

Ministry of Transportation - Performance Measurement Reporting
2002-2003 Business Plans

Core Business: Road User Safety – Efficient customer service delivery for testing, licensing and registration activities

3. Per cent of customers satisfied with service

Customer Satisfaction Rate

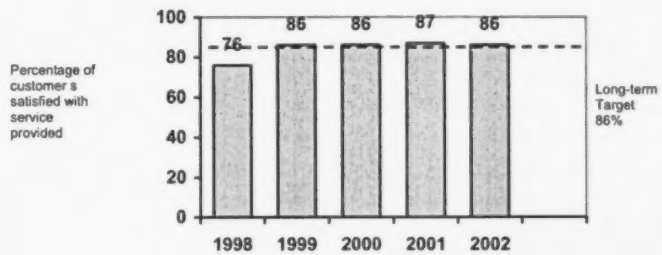

Ministry Contribution

- MTO will continue to monitor customer satisfaction levels at Driver Examination Centres and throughout the Private Issuers Network and with services provided through electronic channels, including kiosks and the Internet.
- The ministry uses its customer satisfaction rating to benchmark with other public and private services.
- MTO is investing in modern technologies that will improve customer services allowing the people of Ontario to access electronically the programs and services they need.

What does the graph show?

- The graph shows the ministry has improved customer satisfaction with Driver Examination Centres and the Private Issuers Network from 76 per cent to 86 per cent. An 87 per cent customer satisfaction rate was achieved in 2001 based on Private Issuers results only.

Source of Data: MTO Customer Survey Statistics for Private Issuers Network and Driver Examination Centres

2002-2003 Commitments

- Continue to deliver excellent customer service by maintaining the customer satisfaction level in Driver Examination Centres and the Private Issuers Network at 86 per cent.

Ministry of Transportation - Performance Measurement Reporting
2002-2003 Business Plans

Core Business: Policy and Planning - Transportation system is reliable, efficient, accessible and integrated

4. Per cent of population living within 10 km of major provincial highway corridors

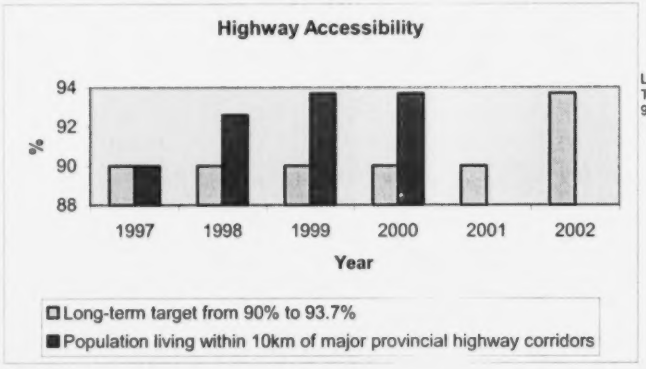

Ministry Contribution

- Invested more than $1 billion in Ontario highways last year and more than $6.5 billion since 1995.
- Completed major planning studies including Georgian Triangle Area Transportation Study, the Highway 427 and Niagara needs assessment and the Simcoe Area studies.
- Completed major construction projects including: the widening of sections of Highway 401 in Southwest and Eastern Ontario; the widening of portions of the QEW through Oakville; the widening of parts of Highways 11 and 69 in the north; adding lanes to Highway 401 through the GTA; and extending Highway 404 to Green Lane.

What does the graph show?

- The graph indicates that population living within 10km of provincial highways increased over the four-year period reaching a level of 93 per cent in 2000. This increase can be attributed to a shift in population from rural to urban areas, where urban areas are connected to provincial highway corridors. These corridors are defined as highways within MTO's jurisdiction.

Source: Ministry of Transportation Business Plans, 1997 to 2001.

2002-2003 Commitments

- To see that 93.7 per cent of population has access to major provincial highways corridors.

Long-term Target

- To maintain access to the province's major highway corridors within the ministry's jurisdiction to 93.7 per cent of Ontario's population.

Ministry of Transportation - Performance Measurement Reporting
2002-2003 Business Plans

Core Business: Provincial Highways Management - Provincial highways are delivered cost efficiently	
5. Per cent of highway capital spent on actual construction versus total highway capital program expenditures (Ministry of Transportation and Ministry of Northern Development and Mines combined totals)	
Per cent of total highway capital cost spent on actual construction 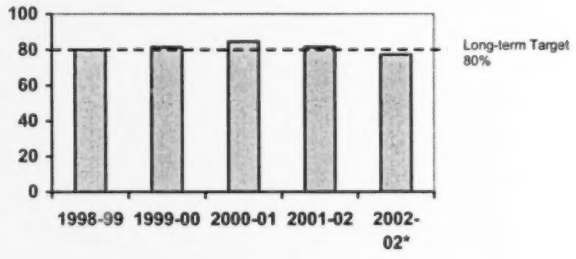 	Ministry Contribution • Ministry invested almost $1 billion in Ontario highways last year and more than $6.5 billion since 1995. • MTO is preparing the necessary planning work for major projects in future years.
What does the graph show? • The ministry has consistently met the target of spending 80 per cent of the total highway cost on actual construction. The 80 per cent figure is an optimal level. In the previous years 1995-1996 and 1996-1997 it was 76 per cent and 77 per cent respectively, increasing to 80 per cent in 1997-1998 and thereafter. The remaining 20 per cent is split between engineering (including planning and design) and management administration. Source: MTO Public Accounts	2002-2003 Commitments • * Due to unprecedented construction program and acceleration of planning studies to support Smart Growth, a higher proportion of highway capital spending was directed to engineering, design and long-range planning studies. This resulted in the proportion of actual capital spending on construction at 77.2 per cent versus the optimal level of 80 per cent. Long-term Target • MTO is committed to maintaining a three-year average of close to 80 per cent.

2001-2002 Ministry Spending by Core Business-Interim Actuals *

Ministry of Transportation	
Operating	$681.0 million
Gross Capital	$791.0 million[1]
	4700 staff

Transportation Policy and Planning	
Operating	$139.6 million
Gross Capital	$131.3 million
	140 staff

Road User Safety	
Operating	$189.5 million
Gross Capital	$0 million
	1,820 staff

Provincial Highways Management	
Operating	$260.0 million
Gross Capital	$659.7 million[1]
	2,350 staff

Business Support	
Operating	$45.2 million
Gross Capital	$0 million
	200 staff

Transportation Information and Information Technology Cluster	
Operating	$46.7 million
Gross Capital	$0 million
	190 staff

Note: Staff numbers are shown as full-time equivalents.

[1] Total provincial investment in highways (Ministry of Transportation and Ministry of Northern Development and Mines) is over $1 billion.

*PSAB based.

2002-2003 Ministry Approved Allocations by Core Business

Ministry of Transportation	
Operating	$772 million
Gross Capital	$1,018 million[1]
	4,225 staff

Transportation Policy and Planning	
Operating	$235.9 million
Gross Capital	$192.5 million
	150 staff

Road User Safety	
Operating	$183.1 million
Gross Capital	$0 million
	1,180 staff

Provincial Highways Management	
Operating	$248.5 million
Gross Capital	$825.5 million[1]
	2,480 staff

Business Support	
Operating	$46.0 million
Gross Capital	$0 million
	195 staff

Transportation Information and Information Technology Cluster	
Operating	$58.5 million
Gross Capital	$0 million
	220 staff

Note: Staff numbers are shown as full-time equivalents. Staff size does not reflect recruitment currently underway to fill vacancies.

[1] Total provincial investment in highways (Ministry of Transportation and Ministry of Northern Development and Mines) is over $1 billion.

*PSAB based.

Who to Call

Questions or comments about the ministry's business plan are welcomed.

Minister's Office
Bill Parish
(416) 327-1824
Fax # (416) 327-9188
E-mail: Bill.Parish@mto.gov.on.ca

Transportation Policy and Planning
Strategic Policy Branch
Chris Giannekos
(416) 212-1893
Fax # (416) 212-1897
E-mail: Chris.Giannekos@mto.gov.on.ca

Provincial Highways Management
Program Management Branch
Mike Goodale
(905) 704-2601
Fax # (905) 704-2626
E-mail: Mike.Goodale@mto.gov.on.ca

Road User Safety Division
Business Services Branch
Blake Forrest
(416) 235-3845
Fax (416) 235-5362
E-mail: Blake.Forrest@mto.gov.on.ca

Communications Branch
Editorial and Corporate Services
Byron Perry
(416) 327-7874
Fax (416) 327-2300
E-mail: Byron.Perry@mto.gov.on.ca

880 Bay Street, Toronto, ON M7A 1N8. Tel: (416) 326-5300
Out-of-town customers except Ottawa call: 1-800-668-9938
In Ottawa, call (613) 238-3630 or toll-free 1-800-268-8758
Telephone service for the hearing impaired is available
Toll-free throughout Ontario at 1-800-268-7095

Order copies via the Internet at http://www.publications.gov.on.ca

Obtain an electronic copy of this document at http://www.gov.on.ca

Queen's Printer for Ontario, 2002

ISBN 0-7794-3456-0

Ce document est disponible en francais

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Plan d'activités
2002-2003

Ontario

Message du ministre

L'hon. Norm Sterling

Au ministère des Transports, nous estimons qu'un réseau de transport intégré de façon homogène, efficace et sécuritaire est un élément essentiel à la prospérité économique et à la croissance. L'Ontario compte maintenant 8,1 millions de conducteurs et 9,3 millions de véhicules immatriculés. Des milliers d'entreprises utilisent nos routes pour acheminer chaque année des biens d'une valeur de plus de 1,2 billion de dollars vers leurs marchés intérieurs et étrangers. On peut s'attendre à ce que la valeur de ces expéditions double au cours des 30 prochaines années. De même, des millions de personnes comptent sur les réseaux de transport en commun de l'Ontario, dont le Réseau GO, pour se rendre à destination en toute sécurité et à temps.

Le transport efficace et sécuritaire des personnes et des biens représente un défi de taille. Un défi que notre gouvernement est déterminé à relever avec brio. Au cours des sept dernières années, le gouvernement de l'Ontario a procédé à des investissements records dans l'infrastructure de transport de la province. En outre, le ministère des Transports continue de promouvoir activement la prudence au volant. La population de l'Ontario bénéficie grandement de ces mesures. Les dernières statistiques indiquent que les routes de l'Ontario se classent au premier rang au Canada et au deuxième rang en Amérique du Nord au chapitre de la sécurité. Au ministère, nous sommes fiers de ces réalisations, mais nous sommes sans cesse à la recherche de moyens de rendre les routes de la province encore plus sécuritaires.

Notre gouvernement continuera à investir dans l'infrastructure de transport de la province afin de promouvoir une qualité de vie élevée en Ontario. Dans le cadre de l'initiative SuperCroissance, nous affecterons 10 milliards de dollars sur 10 ans au réseau routier, ainsi que 3,25 milliards de dollars au transport en commun. Pour répondre aux besoins d'une population croissante, le gouvernement a l'intention de renouveler l'infrastructure municipale et régionale de transport en commun de l'Ontario. Entre autres moyens utilisés à cette fin, le gouvernement a repris la responsabilité du Réseau GO, le plus important système de transport interrégional au Canada. Grâce à ce plan, le ministère aide le gouvernement à atteindre les objectifs de sa stratégie de croissance intelligente : une économie solide, des collectivités vigoureuses et un environnement propre et sain.

Le ministère des Transports ne pourrait toutefois réaliser ces objectifs sans l'appui de la population de la province. J'ai le plaisir de vous présenter le plan d'activités 2002-2003 de notre ministère, qui décrit la portée de nos activités, ainsi que nos orientations pour les prochains mois. Il témoigne de notre engagement à réaliser notre mission de manière responsable et à répondre aux besoins de la population de l'Ontario.

Le ministre des Transports,

Norm Sterling

Objectifs généraux du ministère

Le ministère des Transports de l'Ontario (MTO) s'est engagé à bâtir une économie vigoureuse, des collectivités dynamiques et un environnement propre et sain, grâce à un réseau de transport sécuritaire, efficient et intégré. Avec la croissance économique et démographique, les transports joueront un rôle encore plus important pour favoriser le maintien de la prospérité de nos entreprises et notre qualité de vie.

Voici les moyens que le ministère utilise pour atteindre ces objectifs :

- Il investit 3,25 milliards de dollars sur 10 ans afin de renouveler, de développer et d'intégrer l'infrastructure municipale et interrégionale de transport en commun de l'Ontario, y compris le Réseau GO, et il incite ses partenaires des paliers municipal et fédéral à apporter des contributions paritaires.

- Il a accéléré les études sur le transport afin de repérer les meilleurs corridors routiers futurs, en appliquant les principes de la croissance intelligente.

- Il gère de façon responsable la construction, la réfection et l'entretien du réseau routier de la province, dont la valeur de remplacement serait de 27 milliards de dollars. Il s'agit notamment d'élaborer des lignes directrices, des politiques et des normes d'ingénierie pour la conception, la construction, l'exploitation et la réfection des routes de l'Ontario, ce qui comprend l'affectation au réseau routier de 10 milliards de dollars sur 10 ans, comme l'énonçait l'exposé budgétaire de 2002.

- Il met en oeuvre des initiatives d'éducation du public, des dispositions législatives et des mesures d'application des lois.

- Dans le cadre de SuperCroissance, il collabore avec ses partenaires des secteurs public et privé pour mettre de l'avant des initiatives visant à répondre aux besoins de l'Ontario en matière de transport.

- Il collabore avec ses partenaires au sein du gouvernement du Canada et du gouvernement des États-Unis afin de sécuriser les passages frontaliers et de favoriser la libre circulation des personnes, des biens et des services.

- Il améliore ses services à la clientèle en offrant au public un accès pratique et fiable grâce au système de prestation électronique de

services et en suivant de près le rendement des fournisseurs de services du secteur privé.

- Il intègre des technologies de communication conviviales afin d'améliorer la sécurité et l'efficacité des déplacements.

Activités de base

Construction d'un réseau de transport intégré grâce à des politiques et à la planification

Le ministère des Transports construit un réseau de transport sécuritaire, efficient et fiable afin de rehausser la compétitivité économique et la qualité de vie en Ontario. À cette fin, le ministère élabore et met de l'avant, dans le cadre de SuperCroissance, des politiques qui appuient diverses initiatives du gouvernement, par exemple la croissance intelligente et le transport en commun.

Le ministère cherche à construire un réseau de transport équilibré et intégré de façon homogène pour éliminer l'engorgement routier et répondre aux besoins de l'avenir de la province.

Dans le cadre de cette planification, le ministère envisage diverses possibilités de financement afin de construire la nouvelle infrastructure.

Maintien du succès des initiatives du MTO pour la sécurité routière

Bien que l'Ontario se classe au premier rang au Canada et au deuxième rang en Amérique du Nord pour ce qui est de la sécurité routière, le ministère doit continuer à relever des défis dans ce domaine en raison de l'accroissement du nombre de conducteurs et de véhicules.

Le ministère améliore la sécurité routière et la mobilité par la promotion et la réglementation de comportements responsables au volant, tout en proposant à la clientèle des services efficaces et conviviaux.

Les principales responsabilités du MTO en matière de sécurité routière sont les suivantes :

- établissement des normes de sécurité;
- inspection, surveillance et application de ces normes;
- élaboration et évaluation des politiques, programmes et règlements touchant les usagers de la route, les transporteurs et les véhicules;
- délivrance des permis de conduire et immatriculation des véhicules et des transporteurs commerciaux;
- collaboration avec un vaste éventail de partenaires afin d'éduquer les usagers de la route relativement aux comportements sécuritaires au volant et aux politiques, lois et programmes de sécurité routière.

Chaque année, les activités du ministère liées à la délivrance des permis de conduire et à l'immatriculation des véhicules et des transporteurs, de

même que ses programmes instaurés dans l'ensemble du gouvernement, par exemple, Air pur Ontario et l'intégration du système judiciaire, représentent plus de 20 millions de transactions d'affaires.

La consultation des clients et des intervenants constitue une priorité constante pour le ministère. Ainsi, le ministère leur apporte son soutien en vue de la prestation de programmes et de services efficaces et efficients. Le ministère aide également d'autres ministères à mettre en oeuvre de programmes de base comme Air pur Ontario.

Gestion des routes provinciales, une priorité absolue

Le ministère veille à l'entretien et à l'utilisation de 16 500 kilomètres de routes, de 2 500 ponts et ouvrages, de 29 aéroports éloignés et de huit services de traversiers. La valeur de remplacement du réseau routier de l'Ontario s'élèverait à environ 27 milliards de dollars. Le MTO veille aussi à l'élaboration des politiques concernant l'ingénierie, la construction et l'entretien des routes et des systèmes d'infrastructure. Dans le cadre des moyens qu'il utilise pour assurer la sécurité des routes en tout temps, le MTO continue de faire appel à la technologie la plus évoluée, par exemple le Système avancé d'information sur les conditions routières et météorologiques, qui prévoit et détecte les risques de neige et de formation de glace.

Déclaration sur les valeurs environnementales du MTO

Dans l'exercice de ses activités de base, le MTO s'inspire de sa *Déclaration sur les valeurs environnementales* et tient compte d'autres facteurs économiques, sociaux et scientifiques.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL – FONCTIONNEMENT ET IMMOBILISATIONS

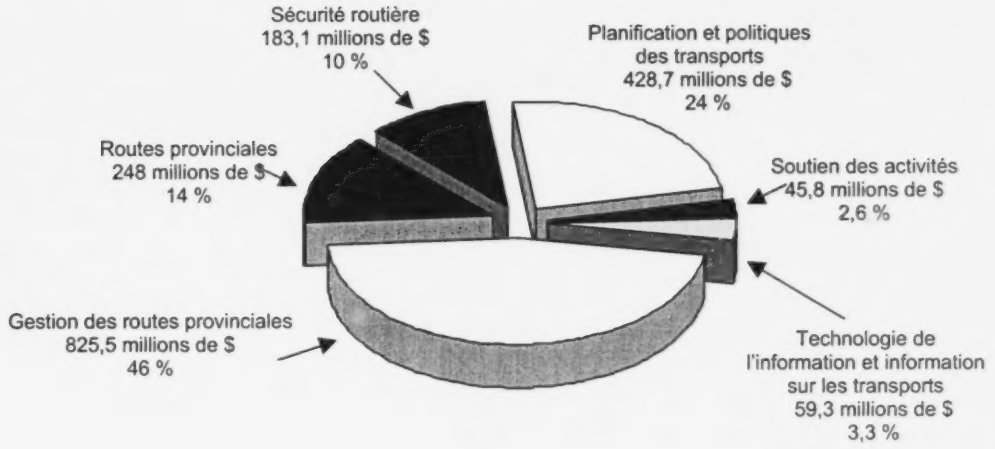

En 2001, le gouvernement de l'Ontario a repris la responsabilité du Réseau GO, le plus important réseau de transport en commun interrégional au Canada.

Rapport annuel sur les réalisations clés en 2001-2002

Engagement à améliorer les transports en commun

En septembre dernier, le gouvernement a annoncé un vaste programme d'investissement dans les transports en commun de 3,25 milliards de dollars sur dix ans. Ce programme comporte entre autres les éléments suivants :

- reprise en charge de la responsabilité du Réseau GO;
- renouvellement du parc de véhicules de transport en commun;
- collaboration avec les principaux intervenants afin de poursuivre l'expansion des réseaux de transport en commun.

Des investissements records dans le réseau routier de l'Ontario

L'an dernier, le ministère a poursuivi la construction d'un réseau routier à la mesure des besoins de la population de l'Ontario et a annoncé un investissement de 10 milliards de dollars sur 10 ans dans le réseau routier. Pour réduire la congestion et améliorer la sécurité, le gouvernement a affecté plus de 1 milliard de dollars à l'expansion et à la réfection du réseau routier de l'Ontario, ce qui porte le total des investissements du gouvernement à ce chapitre à plus de 6,5 milliards de dollars depuis 1995. Plusieurs projets clés de construction routière ont été menés à terme, dont les suivants :

- élargissement de tronçons de l'autoroute 401 dans le Sud-Ouest et l'Est de l'Ontario;
- élargissement de tronçons de la QEW à Oakville;
- élargissement de tronçons des routes 11 et 69 dans le Nord;
- ajout de voies à l'autoroute 401 à Toronto;
- prolongement de l'autoroute 404 dans la région de York.

Planification pour l'avenir

Le ministère a achevé plusieurs grandes études sur le réseau routier en vue de répondre aux besoins futurs de la province, dont les suivantes :

l'étude en matière de transport de la région de Georgian Triangle, l'étude sur l'autoroute 427, l'évaluation des besoins dans la région du Niagara et l'étude sur la région de Simcoe.

L'Ontario se classe au premier rang au Canada et au deuxième rang en Amérique du Nord au chapitre de la sécurité routière.

En 2002, le ministère a publié l'*Ontario Road Safety Annual Report 2000*. Le rapport fait état d'une diminution, pour la 5^{e} année consécutive, du taux d'accidents mortels* dans la province. L'année dernière, dans le cadre de nos initiatives pour que l'Ontario arrive au premier rang en Amérique du Nord au chapitre de la sécurité routière, le ministère a présidé à l'adoption des mesures législatives nécessaires à la mise en oeuvre du programme concernant les antidémarreurs. Il s'agit d'un dispositif de verrouillage du système de démarrage qui comporte un analyseur d'haleine et intervient si le taux d'alcoolémie du conducteur est supérieur à une limite établie.
** Taux établi selon le nombre de collisions mortelles par tranche de 10 000 conducteurs.*

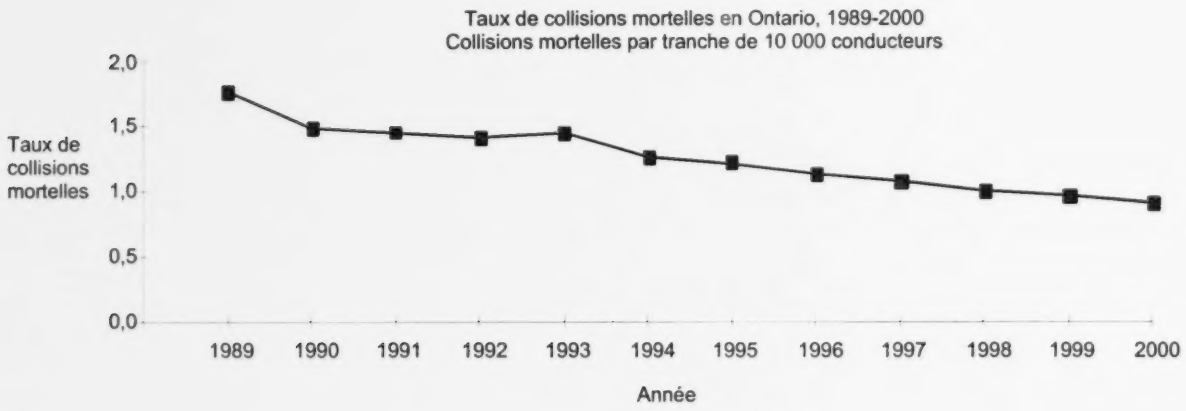

Engagements et stratégies clés en 2002-2003

Afin de continuer à améliorer la qualité de vie en Ontario, le MTO a défini quatre priorités pour le nouvel exercice :

1. Appuyer les principes de la croissance intelligente.
2. Offrir de meilleurs services à la clientèle du gouvernement en améliorant l'efficience du gouvernement.
3. Renforcer notre prospérité économique.
4. Faire fond sur nos succès en matière de sécurité routière.

Appuyer les principes de la croissance intelligente

Pour appuyer les principes de la stratégie de croissance intelligente du gouvernement, le ministère continuera à effectuer une planification stratégique et à investir dans l'infrastructure afin de créer un réseau de transport intégré de façon homogène, qui pourra répondre aux besoins futurs de la province. En collaboration avec les responsables de l'initiative SuperCroissance, le ministère des Affaires municipales et du Logement et d'autres partenaires des secteurs public et privé, le MTO :

- luttera contre la congestion routière et prendra des mesures pour accommoder la croissance économique et démographique grâce à un programme d'immobilisations dans le réseau routier de 10 milliards de dollars sur 10 ans;
- appuiera l'expansion et le renouvellement de l'infrastructure municipale et interrégionale de transport en commun de l'Ontario, y compris le Réseau GO, grâce à un programme d'immobilisations de 9 milliards de dollars sur 10 ans. Dans le cadre de cette initiative, la province investira 3,25 milliards de dollars et collaborera de près avec le gouvernement fédéral et le palier municipal pour les encourager à devenir des partenaires de financement égaux afin de réaliser cet objectif.

Offrir de meilleurs services à la clientèle du gouvernement en améliorant l'efficience du gouvernement

Aux fins de l'initiative de prestation électronique des services qui se poursuit à l'échelle de tout le gouvernement, le MTO investira dans des systèmes informatiques modernes et améliorera les processus utilisés pour ses activités. Le recours à des technologies modernes et habilitantes

améliorera le service à la clientèle en donnant à la population ontarienne un meilleur accès aux programmes et services dont elle a besoin. Par exemple, dans le cadre du projet de renouvellement des systèmes pour la sécurité des usagers de la route, le MTO actualise ses systèmes d'information pour la délivrance des permis de conduire, l'immatriculation des véhicules et la conservation des données relatives aux transporteurs.

Dans le but d'améliorer l'efficience du gouvernement, le ministère a l'intention de concevoir des approches novatrices pour assurer la prestation des services tout en gérant l'évolution de son rôle de fournisseur de services en celui de gestionnaire de services.

Le ministère continuera à étudier et à mettre en oeuvre des moyens novateurs de fournir des services efficients, sans compromettre le niveau de service ou la sécurité du public. L'objectif est de maintenir le taux de satisfaction de la clientèle à 86 pour 100.

Renforcer notre prospérité économique

Le ministère a pris l'engagement de moderniser la réglementation afin de créer un cadre réglementaire efficient qui appuie la croissance économique et les investissements en Ontario. Une réglementation économique plus efficiente facilitera le commerce et rehaussera la compétitivité de l'Ontario.

Faire fond sur nos succès en matière de sécurité routière

L'Ontario se classe au premier rang au Canada et au deuxième rang en Amérique du Nord pour la sécurité routière. Cette réalisation n'incitera cependant pas le ministère à diminuer ses efforts en vue d'améliorer la sécurité routière. En particulier, le MTO entend :

- poursuivre son action afin de réduire le taux d'accidents mortels par tranche de 10 000 titulaires d'un permis de conduire;
- maintenir la proportion de véhicules utilitaires en bon état mécanique lors de Roadcheck, une campagne annuelle d'inspection au hasard qui dure trois jours. Le taux de conformité moyen sur cinq ans s'établit à 78 pour 100.

Mesures clés d'évaluation de la performance

Activité de base : Sécurité routière – Sécurité accrue des usagers de la route et des conducteurs ontariens

1. Nombre de décès par tranche de 10 000 titulaires d'un permis de conduire

Taux de décès : Nombre de décès par tranche de 10 000 titulaires d'un permis de conduire

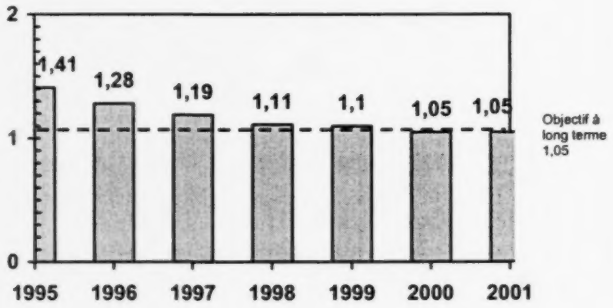

Apport du ministère

La réduction des accidents mortels sur les routes de l'Ontario constitue une responsabilité partagée sur laquelle l'Ontario ne peut exercer un contrôle absolu. Toutefois, en 2000-2001, le ministère a travaillé de concert avec les corps de police, des partenaires dans le domaine de la sécurité routière et des groupes communautaires afin de contribuer à réduire le nombre de décès par tranche de 10 000 titulaires d'un permis de conduire grâce aux moyens suivants :

- l'éducation du public pour contrer la conduite agressive et les comportements dangereux au volant;
- des inspections et des vérifications de sécurité qui contribuent à améliorer la sécurité des véhicules utilitaires et des transporteurs;
- des systèmes efficients d'examens de conduite, de délivrance des permis de conduire et d'immatriculation.

Le ministère utilise cette mesure comme point de comparaison avec les autres compétences en Amérique du Nord et du monde entier.

Que signifie le graphique?

- Le graphique indique une tendance à la baisse positive et constante du taux de décès causés par des collisions.
- Cette tendance à long terme est en partie attribuable aux réductions de la conduite avec facultés affaiblies, à l'amélioration de la sécurité grâce au système de délivrance graduelle du permis de conduire, qui permet de mieux former les conducteurs débutants, et à une plus grande utilisation de la ceinture de sécurité. Bien que l'on puisse s'attendre à ce que le taux d'accidents mortels continue à baisser, des facteurs externes tels que les conditions climatiques, la conception des véhicules, l'économie, l'application des lois, etc. peuvent influer sur les résultats.

Source des données : *Road Safety Annual Report*

Engagements en 2002-2003

- Poursuivre les efforts afin de réduire le taux d'accidents mortels à 1,05 par tranche de 10 000 titulaires d'un permis de conduire.

Objectifs à long terme

- Poursuivre les efforts afin de réduire le taux d'accidents mortels à 1,05 par tranche de 10 000 titulaires d'un permis de conduire.

Activité de base : Sécurité routière – Véhicules utilitaires et transporteurs sécuritaires

2. Pourcentage de véhicules utilitaires en bon état mécanique lors d'une campagne annuelle d'inspection au hasard de trois jours

Taux de bon état mécanique

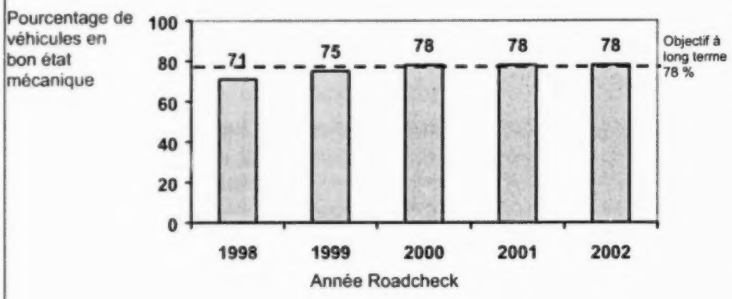

Apport du ministère

L'amélioration de la sécurité des véhicules utilitaires est une responsabilité partagée avec les services de police et l'industrie du transport. En 2000-2001, le ministère a contribué à accroître la sécurité des véhicules utilitaires grâce aux moyens suivants :

- surveillance continue de la sécurité des véhicules utilitaires;
- recherche sur la sécurité des véhicules utilitaires;
- mise en oeuvre d'initiatives axées sur la sécurité des véhicules utilitaires;
- maintien de partenariats avec les intervenants.

Roadcheck 2001 a révélé un taux de conformité de 78 pour 100 en Ontario, comparativement à un taux moyen de 79 pour 100 à l'échelle nationale.

Que signifie le graphique?

- Cette mesure donne un aperçu de la sécurité mécanique des véhicules utilitaires qui circulent sur les routes de l'Ontario.
- Lors de la campagne éclair d'inspection de sécurité des camions Roadcheck de juin 2001, l'Ontario a maintenu un taux élevé record de véhicules en bon état mécanique de 78 pour 100, une hausse par rapport aux taux de 75 pour 100 en 1999 et de 71 pour 100 en 1998.
- Bien que le taux de conformité des véhicules utilitaires inspectés au hasard lors de la campagne éclair de trois jours ait augmenté au cours des dernières années, des facteurs externes tels que la conception des véhicules, les conditions de la route, etc., peuvent influer sur les résultats à venir.

Source des données : Statistiques du MTO, Roadcheck

Engagements en 2002-2003

- Maintenir la proportion de véhicules en bon état mécanique au cours de la campagne d'inspection de sécurité Roadcheck de trois jours à un taux de conformité moyen de 78 pour 100 sur cinq ans.

Activité de base : Sécurité routière – Prestation efficiente des services à la clientèle pour les examens de conduite, la délivrance des permis de conduire et l'immatriculation

3. Pourcentage de clients satisfaits des services

Taux de satisfaction de la clientèle

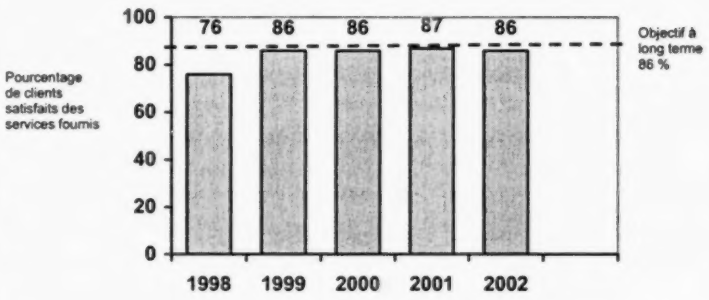

Apport du ministère

- Le MTO continuera à suivre les taux de satisfaction de la clientèle des centres d'examen du permis de conduire, du réseau de bureaux privés de l'immatriculation et des permis de conduire et des services offerts par voie électronique, incluant les guichets libre-service et Internet.
- Le ministère utilise son taux de satisfaction de la clientèle comme point de comparaison avec les autres services des secteurs public et privé.
- Le MTO investit dans des technologies modernes afin d'améliorer les services à la clientèle en donnant à la population de l'Ontario accès par voie électronique aux programmes et services nécessaires.

Que signifie le graphique?

- Le graphique montre que le ministère a amélioré le taux de satisfaction de la clientèle des centres d'examen du permis de conduire et du réseau de bureaux de l'immatriculation et des permis de conduire privés, taux qui est passé de 76 pour 100 à 86 pour 100. Un taux de satisfaction de la clientèle de 87 pour 100 a été atteint en 2001 dans les bureaux de l'immatriculation et des permis de conduire privés analysés à part.

Source des données : Statistiques tirées du sondage du MTO auprès de la clientèle des centres d'examen du permis de conduire et du réseau de bureaux de l'immatriculation et des permis de conduire privés.

Engagements en 2002-2003

- Continuer à offrir un excellent service à la clientèle et maintenir à 86 pour 100 le taux de satisfaction de la clientèle des centres d'examen du permis de conduire, du réseau de bureaux de l'immatriculation et des permis de conduire privés.

Activité de base : Politiques et planification – Un réseau de transport fiable, efficient, accessible et intégré

4. Pourcentage de la population vivant dans un rayon de 10 km d'un des principaux corridors routiers de la province

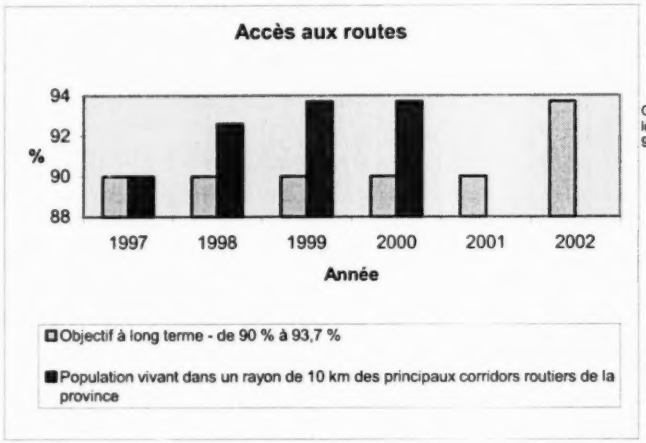

Apport du ministère

- Le ministère a investi plus de 1 milliard de dollars dans les routes de l'Ontario l'an dernier et plus de 6,5 milliards de dollars depuis 1995.
- Le ministère a achevé plusieurs grandes études de planification, dont l'étude en matière de transport de la région de Georgian Triangle, l'étude sur l'autoroute 427, l'évaluation des besoins dans la région du Niagara et l'étude sur la région de Simcoe.
- Le ministère a achevé des projets clés de construction routière, dont les suivants : l'élargissement de tronçons de l'autoroute 401 dans le Sud-Ouest et l'Est de l'Ontario; l'élargissement de tronçons de la QEW à Oakville; l'élargissement de tronçons des routes 11 et 69 dans le Nord; l'ajout de voies à l'autoroute 402 dans la région du grand Toronto; le prolongement de l'autoroute 404 jusqu'à Green Lane.

Que signifie le graphique?

- Le graphique indique que la population qui habite à moins de 10 km d'une route provinciale a augmenté au cours d'une période de quatre ans et que le pourcentage a atteint 93 pour 100 en 2000. Cette hausse peut être attribuée au fait qu'un plus grand nombre de personnes ont quitté les zones rurales au profit des zones urbaines liées par les corridors routiers de la province. Ces corridors sont définis comme des routes relevant de la compétence du MTO.

Source : Plans d'activités du MTO, de 1997 à 2001.

Engagements en 2002-2003

- Veiller à ce que 93,7 pour 100 de la population ait accès aux principaux corridors routiers de la province.

Objectifs à long terme

- Continuer à faire en sorte qu'un pourcentage de 93,7 pour 100 de la population ontarienne ait accès aux principaux corridors routiers de la province qui relèvent du ministère.

Activité de base : Gestion rentable des routes provinciales

5. Pourcentage des dépenses d'immobilisations routières consacrées à la construction proprement dite par rapport aux dépenses des programmes généraux d'immobilisations routières (MTO et MDNM)

Pourcentage des dépenses d'immobilisations routières consacrées à la construction proprement dite

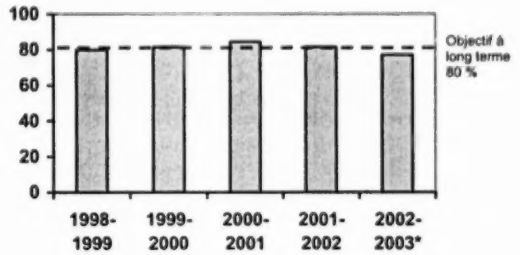

Apport du ministère

- Le ministère a investi près de 1 milliard de dollars dans les routes de l'Ontario l'an dernier et plus de 6,5 milliards de dollars depuis 1995.
- Le MTO procède aux travaux de planification nécessaires aux fins des grands projets pour les années à venir.

Que signifie le graphique?

- Le MTO a toujours atteint l'objectif de consacrer 80 pour 100 du total des sommes affectées au réseau routier à la construction proprement dite. Le taux de 80 pour 100 représente un niveau optimal. Pour les exercices précédents, 1995-1996 et 1996-1997, le taux a été de 76 pour 100 et de 77 pour 100 respectivement, et a atteint 80 pour 100 en 1997-1998 et par la suite. Les 20 pour 100 restants se répartissent entre l'ingénierie (incluant la planification et la conception) et la gestion et l'administration.

Source : Comptes publics du MTO

Engagements en 2002-2003

- * En raison d'un programme de construction sans précédent et de l'accélération des études de planification à l'appui de la stratégie de croissance intelligente, une proportion plus élevée de dépenses d'immobilisations a été consacrée aux études d'ingénierie, de conception et de planification à long terme. Il en est résulté que la proportion des dépenses d'immobilisations réelles consacrées à la construction proprement dite a été de 77,2 pour 100, comparativement au niveau optimal de 80 pour 100.

Objectifs à long terme

- Le MTO entend maintenir une moyenne de près de 80 pour 100 sur trois ans.

*Données réelles provisoires sur les dépenses du ministère par activité de base en 2001-2002**

Ministère des Transports	
Fonctionnement	681,0 millions de $
Immobilisations brutes	791,0 millions de $[1]
	4 700 employés

Planification et politiques des transports	
Fonctionnement	139,6 millions de $
Immobilisations brutes	131,3 millions de $
	140 employés

Sécurité routière	
Fonctionnement	189,5 millions de $
Immobilisations brutes	0 million de $
	1 820 employés

Gestion des routes provinciales	
Fonctionnement	260,0 millions de $
Immobilisations brutes	659,7 millions de $[1]
	2 350 employés

Soutien des activités	
Fonctionnement	45,2 millions de $
Immobilisations brutes	0 million de $
	200 employés

Groupement de la technologie de l'information et de l'information sur les transports	
Fonctionnement	46,7 millions de $
Immobilisations brutes	0 million de $
	190 employés

Remarque : Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.

[1] Le total des investissements de la province dans les routes (ministère des Transports et ministère du Développement du Nord et des Mines) s'élève à plus de 1 milliard de dollars.

* Selon la méthode comptable du CCSP.

*Plan des affectations 2002-2003 approuvées par le ministère par activité de base**

Ministère des Transports	
Fonctionnement	772 millions de $
Immobilisations brutes	1 018 millions de $[1]
	4 225 employés

Planification et politiques des transports	
Fonctionnement	235,9 millions de $
Immobilisations brutes	192,5 millions de $
	150 employés

Sécurité routière	
Fonctionnement	183,1 millions de $
Immobilisations brutes	0 million de $
	1 180 employés

Gestion des routes provinciales	
Fonctionnement	248,5 millions de $
Immobilisations brutes	825,5 millions de $[1]
	2 480 employés

Soutien des activités	
Fonctionnement	46,0 millions de $
Immobilisations brutes	0 million de $
	195 employés

Groupement de la technologie de l'information et de l'information sur les transports	
Fonctionnement	58,5 millions de $
Immobilisations brutes	0 million de $
	220 employés

Remarque : Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein. Il ne tient pas compte du recrutement en cours pour pourvoir les postes vacants.

[1] Le total des investissements de la province dans les routes (ministère des Transports et ministère du Développement du Nord et des Mines) s'élève à plus de 1 milliard de dollars.

* Selon la méthode comptable du CCSP.

Personnes à contacter

Les questions ou les commentaires au sujet du plan d'activités sont les bienvenus.

Bureau du ministre
Bill Parish
Tél. : 416 327-1824
Téléc. : 416 327-9188
Courriel : Bill.Parish@mto.gov.on.ca

Planification et politiques des transports
Direction des politiques stratégiques
Chris Giannekos
Tél. : 416 212-1893
Téléc. : 416 212-1897
Courriel : Chris.Giannekos@mto.gov.on.ca

Gestion des routes provinciales
Direction de l'élaboration des programmes
Mike Goodale
Tél. : 905 704-2601
Téléc. : 905 704-2626
Courriel : Mike.Goodale@mto.gov.on.ca

Sécurité routière
Division de la sécurité et des règlements
Blake Forrest
Tél. : 416 235-3845
Téléc. : 416 235-5362
Courriel : Blake.Forrest@mto.gov.on.ca

Direction des communications
Bureau de la rédaction et des services ministériels
Byron Perry
Tél. : 416 327-7874
Téléc. : 416 327-2300
Courriel : Byron.Perry@mto.gov.on.ca

On peut se procurer des exemplaires gratuits du présent document auprès de :
Publications Ontario
880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8
Téléphone : 416 326-5300
Clients d'autres régions, sauf Ottawa, faire
le 1 800 668-9938.
À Ottawa, faire le (613) 238-3630 ou, sans frais, le 1 800 268-8758.
Service téléphonique aux malentendants :
composer sans frais, n'importe où en Ontario, le 1 800 268-7095.

On peut commander des exemplaires du présent document par Internet à :
http://www.publications.gov.on.ca

Copie électronique du présent document disponible à :
http://www.gov.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2002

ISBN 0-7794-3503-6

This document is also available in English.